

Réponse du Conseil administratif à la résolution de MM. Olivier Norer, Gérard Deshusses, Michel Ducret, Christian Zaugg, Patrice Reynaud, M^{mes} Marguerite Contat Hickel et Alexandra Rys, acceptée par le Conseil municipal le 9 novembre 2005, intitulée: «Soutenons le développement du rail dans notre région!»

TEXTE DE LA RÉOLUTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- soutenir, par le truchement des collectifs institutionnalisés existants, transfrontaliers et intercantonaux, la promotion du rail, dans une option interurbaine, régionale et internationale, en particulier le CEVA, les lignes des Carpatas, du Tonkin et de Bellegarde à Divonne;
- informer régulièrement le Conseil municipal des actions entreprises en vue de la valorisation des axes de chemin de fer existants (déclassés ou actifs) permettant à la Ville de Genève d’être au centre d’une étoile régionale ferroviaire.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Les compétences en matière de réseau ferroviaire relèvent principalement de la Confédération, dans une certaine mesure du Canton de Genève en ce qui concerne l’offre régionale en lien avec les instances transfrontalières.

Bien que la Ville de Genève n’ait pas de compétences en la matière, elle n’est pas pour autant inactive dans la promotion d’un réseau ferroviaire régional, qui desserve de façon cohérente et attractive notre cité, et favorise le report modal indispensable pour améliorer la qualité de vie.

La Ville de Genève est engagée dans deux institutions régionales impliquées dans cette thématique: l’association ALP-Rail et la Charte du développement des transports publics régionaux (DTPR).

Depuis 2002, la Ville de Genève est membre collectif de l’Association lémanique pour la promotion du rail, ALP-Rail, aux côtés de nombreuses communes du canton, de Haute-Savoie et de l’Ain, et elle est représentée au sein du comité de l’association par un membre du Conseil administratif. Cette association est active en faveur du développement d’un réseau ferroviaire complet dans la région Léman-Mont-Blanc. Ainsi, grâce à son activité, la ligne du Haut-Bugey, appelée «ligne des Carpatas», reliant par un tracé de 65 km Bellegarde à Bourg-en-Bresse, sera modernisée et remise en service à la fin de 2008. De même, cette association milite pour la réhabilitation de la ligne dite «du Tonkin», entre Evian et Saint-Gingolph, qui rétablirait la continuité du réseau ferroviaire sur la rive sud

du Léman, entre Genève et le Valais. Enfin, cette association a activement soutenu la liaison Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA).

D'autre part, en juin 2003, divers partenaires suisses et français, sous les auspices de la Confédération et de l'Etat français, ont signé la Charte du DTPR, dont l'ambition est de développer à l'échelle transfrontalière un réseau cohérent et complémentaire de transports publics, ferroviaires et routiers, répondant à la demande de déplacements. La Charte du DTPR offre aux différentes autorités et opérateurs, organisés selon des découpages et des modes d'organisation très divers, une plate-forme commune et une image directrice à l'horizon 2020, pour une desserte en transports publics s'inscrivant dans le développement durable de la région. Si la Ville de Genève n'a pas pu signer cette charte pour des raisons formelles de compétences en matière de transports publics, elle est membre du comité stratégique du DTPR et ses représentants participent aux travaux de suivi, promouvant notamment le réseau ferré dans notre région.

Le devenir de la voie ferrée désaffectée, allant de Bellegarde à Divonne, pourrait être réexaminé dans ce cadre. En effet, si l'on considère les potentialités d'une interconnexion des transports publics à Saint-Genis avec l'extension du tramway Cornavin-Meyrin-Cern jusque-là, l'intérêt d'une desserte ferroviaire Bellegarde-Divonne pourrait être reconsidéré.

Enfin, en ce qui concerne la liaison CEVA, le Conseil administratif tient à réaffirmer son soutien résolu au projet. Dès le lancement des études de réalisation, la Ville de Genève est intervenue auprès de la Confédération, des CFF et de l'Etat de Genève pour assurer la coordination entre le projet ferroviaire et les implications en matière d'aménagement sur le territoire municipal. La Ville de Genève regrette qu'une véritable démarche participative n'ait pu être trouvée avec les autorités cantonales, ce qui a contraint le Conseil administratif à former une opposition lors de la procédure auprès de l'Office fédéral des transports, cela dans le but de défendre des options raisonnables en matière d'organisation du domaine public et privé de la municipalité. Le Conseil administratif est cependant convaincu que les négociations qui s'ensuivront déboucheront rapidement sur des solutions satisfaisantes.

A l'avenir, le Conseil administratif entend poursuivre son soutien au développement du réseau ferroviaire, comme une option du développement durable indispensable à l'amélioration de la qualité de vie et au maintien de l'accessibilité à la ville-centre que constitue notre municipalité dans l'agglomération franco-valdo-genevoise.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Christian Ferrazino

Le 21 mars 2007.